

La liberté de l'architecte, la liberté et l'architecte.

" En me faisant le plaisir et l'honneur de me compter parmi vos nouveaux membres, vous me permettez de rendre hommage à Jacques Ripault en traitant d'un sujet qui lui était cher, la liberté. Dans le livre qui rassemble son œuvre, l'entretien entre Jacques Ripault et Sylvie Andreu commence par ces mots : « *l'architecture est une quête de liberté* ». À partir de cette affirmation, je me suis interrogé sur les différentes significations que pouvait avoir l'idée de liberté pour l'architecte, et en faire, sous ses aspects les plus divers, le thème de mon intervention.

Le mot liberté sonne, pour l'architecte, comme un immense paradoxe. La liberté se définissant dans l'idée courante comme l'absence de contrainte, comment l'architecte peut-il faire d'une réalité semée de contraintes le moteur de son imaginaire ? Soumis à de nombreuses injonctions, comment peut-il trouver les moyens de concevoir librement ? Si l'artiste peut exprimer naturellement ce qu'il ressent, l'architecte dépend entièrement d'une commande préalable et du contexte qui l'accompagne. C'est à partir et sous réserve de la commande que la liberté de l'architecte débute, son imaginaire se développant dans les marges de manœuvre permises par les contraintes du projet.

Celles-ci ne sont pourtant pas équivalentes : si certaines sont à l'origine de sa conception ou vont la nourrir, comme le contexte, l'Histoire, les caractéristiques du site ou celles d'un programme, beaucoup sont préjudiciables à son travail créatif et ne lui laissent aucune liberté, comme les trop nombreuses normes et réglementations. Malgré ces obligations, l'architecte recherche et propose chaque jour de nouvelles solutions. Elles sont l'expression de sa capacité à se servir des marges de liberté dont il dispose. Elles peuvent prendre plusieurs formes et engendrer plusieurs attitudes.

Le ressenti le plus immédiat autour de l'idée de liberté est celui que l'on attribue aux « architectures libres », expression d'une marginalité même et souvent d'une volonté exprimée de refuser toute contrainte. Si ces architectures se font parfois sans architectes, le vocabulaire mis en œuvre, empreint d'une vision rêvée de la maison d'Adam au paradis, des matières brutes ou de récupération, des signes de l'écologie primitive ou d'une vraie radicalité, traduit en général de manière littérale l'idée de liberté. Ces architectures restent et resteront marginales, soumises à la réduction de l'espace disponible, à des contextes trop particuliers ou au diktat des interdits et des réglementations.

La liberté peut aussi prendre les chemins de l'utopie, offrant alors à l'architecte la possibilité de se

poser en visionnaire et adopter une posture d'homme libre. C'est ainsi que Claude Parent formulait l'idée d'un autre monde, cherchant par l'architecture d'autres possibles. Il exprimait dans son comportement, ses propos, la forme ou le concept de ses projets une idée de liberté. Associée auparavant aux grands mouvements du siècle, aux idéologies d'espérance et de révolution, aux convictions des idées de progrès, l'utopie est désormais plus rare parce que plus difficile à faire émerger. Elle est confrontée aux injonctions du « retour d'expérience », ce retour d'expérience qui laisse supposer que la vérité est unique, qu'elle est déjà connue, poussant les décideurs à un réalisme prudent plutôt qu'à l'audace. L'utopie renaît cependant, plus modeste peut-être mais plus sérieuse aussi, parce que plus nécessaire que jamais compte tenu des enjeux pressants de notre société. Elle répond à des demandes spécifiques et des volontés partagées ou accompagne des recherches prospectives limitées, le plus souvent environnementales ou caritatives.

La liberté dans l'architecture passe aussi dans l'imaginaire commun, par le trait et la forme : Oscar Niemeyer, Zaha Hadid ou Frank Gehry expriment dans l'expression plastique de leurs réalisations le sentiment de liberté. Leur trait ne tend pas une ligne parfaitement droite entre deux points. Si certains de leurs espaces peuvent malgré tout être tout à fait banals, la courbe ou la générosité formelle de leur dessin permet de transmettre une idée de grande liberté. Ces architectes sont peu nombreux car leur vocabulaire architectural très personnel est inadapté aux enjeux les plus courants. Il s'applique le plus souvent à une commande de programmes d'exception.

Les sentiments de liberté que je viens de citer ne peuvent s'étendre et s'appliquer à l'ensemble du cadre bâti de notre quotidien. Ils se heurtent à la réalité de programmes contraints, à des budgets réduits, aux contextes astreignants. Pour s'imposer dans la réalité construite la plus large, la liberté de l'architecte passe d'abord et toujours par la maîtrise d'une syntaxe, par une conception qui exprime un savoir « projeter ».

Jacques Ripault nous donne l'exemple de cette maîtrise assumée, tant dans l'expression d'un vocabulaire architectural étendu, nourri de l'exigence pédagogique d'Henri Ciriani ou de la culture poétique d'Aalto, que dans la qualité d'analyse des conditions associées à chaque projet. Jacques est libre parce qu'il va au-delà du savoir qui lui a été transmis, il passe par le savoir pour pouvoir s'en libérer. Cet espace de liberté est l'expression littérale de la pleine possession d'un langage et de ses possibles auquel s'ajoute l'intention poétique du beau et de l'élégance. La rigueur de l'ordonnancement d'un plan peut alors générer la liberté aussi bien que le désordre, la ligne droite aussi bien que la courbe, le plan libre qui place la fluidité de l'espace au cœur de ce concept, aussi bien que l'architecture la plus classique. Cette liberté-là n'est pas ostentatoire, elle ne se revendique pas, mais elle se vit. Il réussit ainsi, par une conception d'espaces remarquablement maîtrisés, à trouver sa propre liberté mais surtout, il nous fait ressentir, par la manipulation savante de son héritage architectural, un sentiment de liberté. Sa liberté à lui est devenue la nôtre. La « connaissance » est bien le premier maillon de toute quête de liberté.

Pour épanouir cette liberté que la maîtrise d'un vocabulaire et l'expression d'une syntaxe autorisent, l'architecte doit aussi acquérir les savoirs exigés par chacune des étapes de l'acte de construire. Ces multiples compétences rendent alors possible l'élargissement des marges qui l'enserrent. Elles passent aussi bien par le contrôle d'un budget, la connaissance de réglementations changeantes, la capacité à développer une agence avec ses contraintes multiples, financières et organisationnelles, que par la bonne gestion des relations humaines et de la communication. Cette étape est la plus difficile. Elle fait face, aujourd'hui plus que jamais, à la sur-responsabilisation de l'architecte et aux innombrables injonctions qu'il subit et ne peut pas toujours assimiler, le plus souvent par manque de temps : réglementations cumulatives en perpétuel mouvement et souvent contradictoires, multiplication des intermédiaires, délais absurdes, évolution de la commande, obligations fiscales et administratives parmi tant autres.

C'est pourtant bien l'assimilation exigeante de ce contexte coercitif, lourd et difficile, ne favorisant pas la conception, qui autorise l'émergence d'une vraie liberté. Anne Lacaton, lors de la remise du prix de l'Académie d'Architecture, affirmait, au sujet d'une maison largement publiée que « *son petit budget l'a rendue libre* ». Cette phrase signe dans l'adéquation entre la maîtrise d'un savoir et la qualité de la réponse à la question posée l'espace de liberté dont dispose l'architecte, révélant de ce fait l'importance d'une compétence élargie, réellement « professionnelle ».

La dégradation lente et continue de ses revenus accompagne et participe de l'érosion de sa liberté. Dégagé de ses contraintes financières, l'architecte pourrait disposer d'une force supplémentaire pour proposer un regard neuf et étendre son influence. Si l'artiste est soumis à la loi de l'offre et la demande, l'ingénieur payé pour sa technicité, l'architecte reste, parce que ce qu'il apporte à l'homme n'est pas quantifiable, dans l'incapacité d'imposer la reconnaissance légitime de son savoir, de la responsabilité qu'il porte, de la synthèse qu'il orchestre, du talent qu'il met en œuvre, de la beauté qu'il transmet. Cette faiblesse réduit son autorité comme sa liberté.

Assimiler toutes les contraintes afin de préserver et étendre, s'il en est possible, les marges dont il dispose constitue aujourd'hui l'enjeu majeur de cette quête de liberté. En recherchant la meilleure réponse à la question qui lui est posée, l'architecte livre chaque jour un combat véritable qui reflète douloureusement l'évolution de notre société. Je citerai pour accompagner cet état de fait les phrases synthétiques d'Alejandro Aravena : « *la pression toujours présente du manque de ressources, les contraintes draconiennes, le manque de temps et les urgences de tous genres sont autant de menaces constantes qui expliquent pourquoi nous manquons si souvent de fournir un travail de qualité. Les forces qui structurent l'environnement construit ne sont pas non plus forcément sympathiques : l'avidité et l'impatience du capital ou le côté buté de l'administration ont tendance à construire des environnements construits banals, médiocres et ternes* ». En présentant les projets de la biennale d'architecture de Venise, il ajoute heureusement que ce sont là des fronts où l'architecte a su et saura faire la différence. Effectivement, l'architecte a le pouvoir de concevoir mieux que tout autre un espace ha-

bité par l'homme. Comme le rappelait Jacques Ripault, « *il vit le projet pour lui-même pour répondre au mieux à l'attente des autres* ». Alors, au-delà d'un imaginaire créatif, par une pensée et un savoir maîtrisés, par le dépassement des contraintes et des injonctions, l'architecture peut devenir une quête de liberté, une liberté « magnifique » enfin atteinte que nous pouvons offrir aux autres pour leur permettre de la ressentir. Et parce que nous sommes à l'origine de l'acte de bâtir, parce que nous sommes les seuls à le faire aussi bien, notre liberté, parfois sauvage et souvent héroïque, est à défendre et protéger. "